

LA VILLE POURSUIT SON PROGRAMME DE VOIRIE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cher(e)s Montgeronnais(es),

Mercredi 14 décembre, les élus de la majorité ont voté le budget 2012 de la ville de Montgeron. L'opposition a quant à elle voté contre, je le regrette.

Cela ne nous empêchera pas de poursuivre nos engagements pour la rénovation de voirie.

**1 910 000 €
pour la voirie**

A cet effet, la ville a inscrit un budget dédié à la voirie communale. Cette année, il s'élèvera à 1 910 000 euros.

Comme je l'avais déjà indiqué précédemment, la ville a mis en place un plan triennal de réfection de voirie.

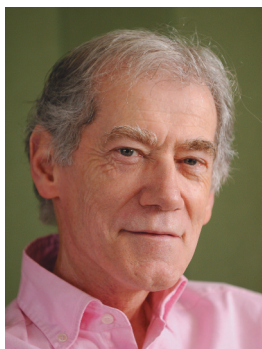
Cette planification fait partie d'une vision globale de la ville, de sa rénovation et de son développement.

Depuis 1995, près de 60% de la voirie communale a été refaite. Tous les quartiers ont été concernés.

Cette année encore, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à ma demande, les élus de la majorité ont donc voté le budget pour que les rues suivantes soient refaites :

- la rue des Bourguignons (entre la rue de Brunoy et l'avenue de la République),
- la rue des Quinconces,
- les trottoirs de la rue du Bac d'Ablon,
- la Cour du Lion,
- la rue Lucie (aménagements de sécurisation),
- le pont de Bart (sécurisation).

Diverses réunions avec les riverains concernés seront organisées avant les travaux.



Gérald Hérault,
Maire de Montgeron,
Président délégué
du Conseil général
de l'Essonne

Parallèlement, le bail voirie pour l'entretien régulier de l'ensemble des rues communales est reconduit à hauteur de 280 000 euros.

J'ai également le plaisir de vous informer qu'au premier semestre 2012, lors du vote du budget supplémentaire, d'autres rues pourraient être ajoutées au programme.

Je vous souhaite des fêtes de fin d'année chaleureuses, sereines et très douces.

Sans s'attribuer le travail des autres, dire ce que l'on fait et surtout faire ce que l'on dit ...
tel est le sens de notre action.
Gérald Héroult.